

DELIBERATION N° 97/03-01 - BUDGET PRIMITIF 1997

Monsieur BOILEAU, Adjoint délégué aux Finances, donne lecture du budget primitif 1996, arrêté aux chiffres suivants :

- Section de fonctionnement :

. <u>Dépenses</u> :	28 405 000
. <u>Recettes</u> :	32 792 000

- Section d'investissement :

. <u>Dépenses</u> :	17 580 800
. <u>Recettes</u> :	12 569 300

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité :

- approuve le budget primitif 1997, arrêté aux chiffres ci-dessus.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur WEBER, Trésorier Principal de VANDOEUVRE, qui a bien voulu accepter de participer à la séance du Conseil Municipal en sa qualité de comptable du Trésor Public.

Monsieur WEBER indique que Monsieur le Maire a présenté un bon budget. Il estime que la Ville de LUDRES présente la meilleure gestion de toutes celles de sa circonscription. Il a eu l'occasion de rédiger une étude financière analysant les exercices 92-95, relevant notamment cette bonne gestion.